



MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Le mandat de prélèvement SEPA est le nouveau document officiel qui remplace désormais l'autorisation de prélèvement au niveau européen (SEPA).

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CGC La Poste à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée:

- Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA (ICS)
FR 66ZZZ504774

Nom et adresse du titulaire du compte à débiter

NOM : Prénom:

ADRESSE:

.....

CP: Ville :

Désignation de l'organisme créancier

CGC LA POSTE

90 rue La Fayette

75009 PARIS

Coordonnées bancaires : joindre obligatoirement un **RIB**

N° IBAN :

N° BIC:

Références du mandat délivré par la CGC La Poste

RUM :

Fait à Le

Signature obligatoire :

Etablissement teneur du compte à débiter:

Banque:.....

Adresse:.....

CP:.....Ville: